Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Séparé judiciairement de corps

Par odilon

Bonjour
Je voudrais savoir quel est l intérêt stratégique d avoir le statut de séparé judiciairement de corps (responsabilité ,fiscalité,financier,nom différent ?)pour un couple qui était marié sous le régime de la communauté et qui continue à fonctionner selon les mêmes règles de vie (vie commune,fidélité,même appartement,projets communs,enfants).
Merci.